



ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

DIRECTION FINANCIERE, JURIDIQUE ET DES MOYENS

Service de la commande publique

75058 Paris cedex 01

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

Marché n°2026-090M

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AMENAGEMENTS SCENOGRAPHIQUES

Exposition temporaire : « L'OBJET »

Département des Objets d'art

Du 17/02/2027 au 30/08/2027

Commissaires :

Olivier Gabet, Musée du Louvre

Sophie Duplaix et Marie-Ange Brayer, Centre Pompidou

Architecte scénographe :

Perrine Villemur

Maître d'ouvrage :

Etablissement Public du Musée du Louvre (E.P.M.L.)

Direction des expositions et des éditions

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

Page 1 sur 36

SOMMAIRE

TITRE I - CLAUSES TECHNIQUES	3
ARTICLE 1 – NATURE DES TRAVAUX	3
ARTICLE 2 – REFERENCES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES	5
Généralités.....	5
Décrets et règlements.....	5
Sécurité et protection de la santé des travailleurs.....	5
Documents Techniques Unifiés (DTU) et Normes Françaises (NF)	6
Autres publications.....	6
Prescription de sécurité incendie.....	6
ARTICLE 3 – VERIFICATION DES DOCUMENTS.....	6
ARTICLE 4 – CONTROLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE	7
ARTICLE 5 – COORDINATION AVEC LE TITULAIRE DU MARCHÉ.....	7
ARTICLE 6 – ETAT DU CHANTIER ET ENLEVEMENT DES GRAVOIS.....	7
ARTICLE 7 – PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX.....	7
Composition du medium	8
Qualité des bois	8
Traitement des bois	8
Nature et traitement des métaux	8
Acier	8
Quincailleries	8
ARTICLE 8 – ETUDES ET PLANS.....	9
ARTICLE 9 – ECHANTILLONS	9
ARTICLE 10 – ETABLISSEMENT DU PROJET D'EXECUTION.....	10
Protection des œuvres.....	10
Connaissance des lieux	10
Transport – stockage	10
ARTICLE 11 – FINITIONS, RESERVATIONS, TROUS ET PERCEMENTS	11
Aspect de finition.....	11
Trous et percements.....	11
Quincailleries	11
Nature des ouvrages en verre	11
Titre II - DESCRIPTIF DES OUVRAGES.....	12
ARTICLE 1- METALLERIE	12
ARTICLE 2 – MENUISERIE	14
ARTICLE 3 – VITRINES ET MIROITERIE	25
ARTICLE 4 – ECLAIRAGE	29
ARTICLE 4 – DÉPOSE DES OUVRAGES.....	32

Observation liminaire

Le présent C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières) a pour objet la description de l'ensemble des ouvrages à réaliser pour l'exposition.

Le Titulaire du marché est tenu de prendre connaissance de toutes les pièces constituant le marché dans leur intégralité, en particulier :

- Le présent C.C.T.P.,
- Le C.C.A.P.,
- La DPGF,
- Les documents graphiques :
 - o Pièces graphiques,

La liste des plans, élévations, coupes et détails figure dans la table des matières.

PRÉAMBULE

Le musée du Louvre présente l'exposition « **L'objet.** » en partenariat avec le Centre Pompidou dans les salles du Département des Objets d'art au premier étage des ailes Richelieu et Sully du palais.

L'exposition dure 6 mois. Tous les ouvrages construits et posés par le titulaire du présent marché auront la qualité nécessaire à la durée d'une exposition soumise à une forte fréquentation.

Le montage de la scénographie s'effectuera par zone telles que décrites en annexe 1 du CCAP.

L'exposition est ouverte au public du 17 février au 30 août 2027

TITRE I - CLAUSES TECHNIQUES

ARTICLE 1 – NATURE DES TRAVAUX

Ces prestations concernent des travaux d'agencement, il sera donc exigé une exécution et une finition soignées. La description des prescriptions techniques est indicative dans le présent document, mais la réalisation devra respecter la modénature des ouvrages dessinés.

- Les travaux à la charge du titulaire du présent marché tels qu'ils sont définis dans les chapitres ci-après du présent CCTP et selon les plans fournis en annexe (*) (format PDF) comporteront :

La fabrication, le transport, l'acheminement et la pose de tous les ouvrages à réaliser ;

La fourniture des plans d'ensemble et détails d'exécution réalisés aux échelles 1 :1, 1 :2, 1 :5, 1 :10 et 1 :20, en format PDF et établis à partir du présent dossier. Il sera demandé en complément un format DAO type dwg (ou convertible en format dwg de ces documents) ;

La présentation des échantillons de matériaux décrit à l'article 9 du présent CCTP ;

La fourniture des fiches techniques et fiches de données de sécurité des différents matériaux (au moment de la remise de l'offre, ou en cas de nouvelles références, en cours d'exécution du marché). **Ces fiches devront toutes être rédigées en français** ;

Les procès-verbaux de classement au feu des différents matériaux (classement M1, M2 ...).

Pour suivre le déploiement des prestations dans le temps, effectuer les vérifications et les paiements, le marché est découpé en deux phases techniques (phases d'exécution) permettant de distinguer les prestations et leur lisibilité au marché :

(*) Plans fournis en annexe :

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

Annexe 1 : Carnet de plans scénographique

Le présent CCTP a pour objet **l'aménagement scénographique** attendu dans le cadre du marché, qui se décompose comme suit :

Aménagements scénographiques

- 1-Métallerie
- 2-Menuiserie
- 3-Vitrines et miroiterie
- 4-Fourniture, intégration et pose de petits appareils d'éclairage
- 5-Dépose des ouvrages

Les entreprises sont consultées pour l'ensemble des prestations décrites dans le marché.

Ces prestations décrites au présent CCTP concernent des travaux d'agencement, il sera donc exigé du titulaire une exécution et une finition soignées.

Sauf spécifications contraires définies dans les applications du présent CCTP, les prescriptions énumérées ci-après s'appliquent à tous les ouvrages ayant la même destination.

Elles seront de ce fait incluses, sans réserve ni limites, dans le prix global et forfaitaire.

Afin de garder une circulation possible dans le département des objets d'art pendant le temps des travaux d'aménagements scénographiques, le chantier se déroulera par zones successives. Ces zones seront fermées pendant les 2 ou 3 jours de fermeture prévue en général dans ces salles, du mardi matin au mercredi/jeudi soir.

A cet effet les constructions seront le plus possible préfabriquées en atelier de manière à n'avoir qu'un simple montage à effectuer en salle. La finition peinte des mobiliers devra être effectuée en atelier. A l'échéance de ces 2 ou 3 jours le chantier devra être laissé propre sans matériel ni gravois, pour une ouverture au public en sécurité.

Phasage technique du marché	
<i>Phases</i>	<i>Description</i>
Phase 1 - Aménagement	Réalisation des plans d'exécution et la fabrication : Entre la date de notification du marché et le début du chantier 30 novembre 2026 Chantier des travaux d'aménagement : S'étendra par zones du mardi 1^{er} décembre 2026 au 15 janvier 2027 (Pas de travaux pendant les vacances scolaires de Noël (19/12 au 3/01)) Réception partielle de chantier par zone (5) (chaque fin de semaine avant réouverture au public tous les WE) Réception de chantier : 15 janvier 2027 Accrochage des œuvres – Chantier d'installation des œuvres : du 18 janvier au 11 février 2027
Phase 2 - Démontage	Démontage prévisionnel par zone: du lundi 20 septembre au 30 septembre 2027 (date à confirmer au moment de la notification) <i>Evacuation après 17h45 en semaine</i> <i>Possibilité d'évacuer les jours de fermeture des salles en journée (jour de fermeture du musée)</i>

ARTICLE 2 – REFERENCES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

Généralités

Le titulaire devra respecter les lois, décrets, arrêtés et règlements administratifs qui s'appliquent à cette réalisation, ainsi que les documents qui régissent techniquement les travaux objets du présent marché : décrets, règlements, Dtu, normes, avis techniques, etc.

La liste des documents ci-après, n'est pas exhaustive. Tous les documents en vigueur à la date de remise de l'offre sont réputés connus du titulaire.

L'attention du titulaire est attirée sur quelques textes de portée générale. L'ensemble de la réglementation étant applicable, le titulaire doit se reporter aux textes publiés par le Reef.

Décrets et règlements

Décret n° 65.48 du 8 Janvier 1965 concernant la protection et la salubrité applicables sur les chantiers de bâtiment et T.P modifié.

Décret n° 69.380 du 18 Avril 1969 concernant les matériels utilisés sur le chantier et tous les arrêtés d'application de celui-ci.

Articles L 4111-1 et s. du Code du Travail.

Sécurité et protection de la santé des travailleurs

Conformément à l'article 28.3 du CCAG/Travaux, les mesures et dispositions fixées par le code du travail en matière de sécurité et de protection de la santé font l'objet des plans qui y sont énoncés, notamment en application des sections 2, 4 et 18 du chapitre L. 4532 ou de l'article R. 4512-7 de ce code, ainsi que des dispositions de prévention des risques dus à l'amiante.

Ces plans, lorsque leur établissement est de la responsabilité du titulaire, sont communiqués au coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé ainsi que, lorsque la réglementation l'exige, au représentant du pouvoir adjudicateur. L'absence de remise de ces plans fait obstacle au commencement de la réalisation des travaux.

Les dispositions du présent article du C.C.A.G. Travaux s'imposent à chacun des membres d'un groupement ainsi qu'à l'ensemble de leurs sous-traitants.

Documents Techniques Unifiés (DTU) et Normes Françaises (NF)

Sont applicables d'une part aux matériaux employés, d'autre part à l'exécution des travaux, les prescriptions et recommandations des cahiers des charges (ou ayant valeur de cahier des charges) des DTU suivis de leurs Cahiers des Clauses Spéciales, mémentos de conception ou de mise en œuvre, additifs et publiés par le CSTB suivant liste à jour au 31/12/2000.

Les matériaux et les mises en œuvre dont la réalisation est prévue au marché, doivent satisfaire aux dispositions des NF publiées par Afnor homologuées par arrêté ministériel, même si elles ne sont pas citées dans le présent document : principalement les normes des classes A, B, C, D, P et X.

Autres publications

- Documents publiés par le CSTB. En particulier les avis techniques instruits et prononcés par le groupe spécialisé de la Commission Ministérielle créée par l'arrêté du 2 Décembre 1969.
- Outre les avis techniques publiés par le CSTB, le titulaire du présent marché devra tenir compte des documents publiés par le Centre Technique du Bois (Ctb).

Prescription de sécurité incendie

- L'établissement est de type Y de 1ère catégorie avec activité T.
- L'entrepreneur devra se conformer aux règles de sécurité contre l'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), ainsi que la réglementation spécifique de l'établissement public du Musée du Louvre, plus contraignante.

Notamment,

- Matériaux et installations électriques : L'ensemble des matériaux utilisés et toutes les installations électriques posées par le titulaire devront être conformes à la réglementation en vigueur concernant la sécurité incendie. Les procès-verbaux des matériaux devront être fournis par l'Entrepreneur.
- Permis de feu : Tous les travaux par point chaud (découpage, meulage, tronçonnage, etc.), ainsi que tous les travaux dégageant de la poussière, feront l'objet d'une demande de permis feu ou permis poussière journalier auprès des services en charge de la sécurité sur le site (SPSI). Le titulaire confirmera son début d'activité et sa fin d'activité sur le site par téléphone au SPSI. Toutes les opérations de contrôle après intervention de travaux par point chaud devront être scrupuleusement respectées.
- Moyens de secours : Des extincteurs conformes aux normes en vigueur devront être installés par le titulaire de manière à assurer la protection des cantonnements. Un extincteur sera en place sur tous postes de travail par point chaud. Les extincteurs devront être signalés efficacement et leur accès rendu libre.

ARTICLE 3 – VERIFICATION DES DOCUMENTS

- Le titulaire signalera en amont des travaux au chargé de projet les erreurs ou omissions qui auraient pu se produire, et proposera des solutions à valider par le responsable du marché ou son représentant.
- Il sollicitera tous les renseignements complémentaires pour tout ce qui lui semble douteux, non conforme aux règles de l'art ou aux prescriptions légales.
- Faute de se conformer à ces prescriptions, il deviendra responsable des erreurs relevées au cours de l'exécution ainsi que des conséquences qui en résulteraient. Aussi, aucun travail supplémentaire, ni aucun travail refait provenant d'erreurs ou d'omissions ne fera l'objet d'un

supplément au prix forfaitaire.

- Avant toute exécution, le titulaire du marché devra vérifier toutes les cotes indiquées sur l'ensemble des documents graphiques qui lui seront remis, ainsi que les aplombs et niveaux de l'architecture existante.

NOTA IMPORTANT: Tous les aménagements construits de ce présent marché s'appuient sur l'architecture existante. En conséquence, toutes les cotes issues de l'existant ainsi que les aplombs et niveaux devront impérativement être vérifiés sur place par le titulaire du présent marché qui devra signaler (avant fabrication) toute différence significative constatée au responsable du marché ou son représentant.

ARTICLE 4 – CONTROLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE

- Le cas échéant les plans d'exécution seront soumis à l'approbation du bureau de contrôle missionné par l'établissement public du Musée du Louvre (solidité, stabilité).

Un avis définitif sera donné par le bureau de contrôle après réception des plans et sera communiqué au titulaire par l'EPML, qui donne également sa validation sur les plans.

ARTICLE 5 – COORDINATION AVEC LE TITULAIRE DU MARCHÉ

- Il sera fourni au titulaire toutes les indications nécessaires à la mise au point des plans de fabrication et à la réalisation du chantier.
- Le titulaire devra remettre avec son offre un planning opérationnel détaillé de l'opération. Ce planning fera apparaître les différentes phases d'exécution ainsi que les zones (5), les moyens et ressources envisagés. Pendant tout le temps de l'installation des mobiliers muséographiques dont fait l'objet le présent marché, d'autres prestataires interviendront pour la pose de la signalétique, la mise en place des équipements techniques (alarmes, sondes hygrométriques). Tout comme pendant le démontage.
- Le titulaire mettra à la disposition de ses sous-traitants les plans et détails dans leur plus récente mise à jour.

ARTICLE 6 – ETAT DU CHANTIER ET ENLEVEMENT DES GRAVOIS

- Le titulaire devra, après approvisionnement, prendre toutes les mesures utiles pour préserver ses installations jusqu'à la réception des travaux.
- Le titulaire maintiendra en permanence les lieux en état de parfaite propreté d'autant plus que les aménagements se situent dans les espaces d'expositions permanentes du musée.
- Si le titulaire ne satisfaisait pas à l'obligation d'enlever les matériaux ou gravois provenant de ses travaux, l'établissement public du Musée du Louvre ferait procéder au nettoyage des lieux aux frais du titulaire, après mise en demeure.
- En fin de chantier l'entreprise devra réaliser et ce, juste avant la réception des travaux, le dépoussiérage et le nettoyage complet de l'ensemble de ses aménagements.

ARTICLE 7 – PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX

- Avant mise en œuvre, le titulaire pourra être tenu de présenter à la personne chargée du projet, les certificats de ses fournisseurs, garantissant l'origine des matériaux et des fournitures, en conformité au contrat.
- Les matériaux devront être conformes aux prescriptions des cahiers des charges et des Dtu concernés.
- Dans tous les cas où les mots "similaire" ou "équivalent" sont employés dans le contrat, le titulaire devra, avant sa mise en œuvre, soumettre le produit à substituer ou le nom du fabricant à la personne chargée du projet, laquelle appréciera s'il y a équivalence ou similitude.
- Le titulaire est tenu de respecter scrupuleusement l'aspect de finition de tous les ouvrages à sa charge.

Composition du medium

- Dans un souci de conservation préventive, le medium utilisé sera du medium écologique (dont la teneur en formaldéhyde est la plus faible possible).

Qualité des bois

- Les essences, les choix et les caractéristiques des bois employés sont conformes aux prescriptions des normes.
- Les panneaux à peindre sont en médium d'épaisseur conformément aux plans, faisant l'objet d'une vérification par l'entreprise. Ils seront découpés parfaitement à la mesure.

Traitement des bois

- Les bois entrant dans la composition des ouvrages doivent recevoir un traitement de marque agréé par le Centre Technique du Bois (label CTB-F).
- Le traitement ignifuge des bois sera à cœur et conforme à la réglementation incendie M1 selon positionnement dans l'ouvrage. Aucun traitement rapporté des matériaux n'est admis.

Nature et traitement des métaux

- Tous les ouvrages en métal restant visibles seront en acier étiré dégraissé ou en aluminium anodisé à arêtes vives, avec une finition peinture, tel que détaillée dans le présent CCTP
- Tous les ouvrages métalliques de support et/ou de renfort non vus sont traités antirouille.
- Tous les ouvrages métalliques seront fixés perpendiculairement aux parois existantes et aux éléments menuisés rapportés.

Acier

- L'acier inoxydable sera de qualité 18/8 Norme Afnor Z 10 CNF 18/09 en feuilles, suivant Nfa 35 573 et 355 874.
- En profilés d'acier spéciaux ou usinés pour parties vues.
- En profilés au choix du titulaire pour parties non vues.
- L'acier utilisé A37, pour tôles, plats et barres étirés à froid, sera conforme aux dispositions des normes s'y rapportant.
- L'acier utilisé dans les assemblages ne devra présenter de traces de piquage ou de rouille plus importantes que celles de la qualité « c » de la norme suédoise SIS 055900, édité par Afnor.

Quincailleries

- Elles sont toujours de première qualité,
- Elles seront validées par la personne chargée du projet,
- Tous les produits fournis par le titulaire doivent avoir leur traitement de finition et de protection.

Peinture

- Le choix de la peinture s'orientera vers une peinture acrylique ou vinylique en phase aqueuse (selon la norme NF T36-005, famille I -7a2 et 7b2), haut de gamme mat.
- Ces peintures ne devront pas contenir des polluants susceptibles d'altérer les œuvres, notamment : aldéhydes, acides carboxyliques, amines et peroxydes.
- Ces peintures devront présenter un taux de COV maximum de 30g/l de produit prêt à l'emploi, selon la Directive n° 2004/42/CE du 21/04/04.
- On privilégiera l'utilisation de peintures présentant un étiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration de classe A+. L'EPML sera sensible à l'utilisation de peintures présentant les labels NF environnement, Ecolabel, Ecocert ou équivalent.

ARTICLE 8 – ETUDES ET PLANS

- Le titulaire devra établir, d'après les plans et détails de principe du présent dossier, ses propres dessins d'exécution, calepins et épures, tracés, détails, etc. et joindre toutes justifications, échantillons et documentations nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.
- Le titulaire devra faire apparaître dans ses plans, notamment les points suivants :
 - Ossature : nature et section des bois ou des profilés métalliques, détail des assemblages.
 - Panneaux : nature, épaisseur et finition.
- **Le bureau de contrôle ou l'EPML pourra demander la justification par le calcul du dimensionnement des structures des constructions et la fourniture de la note de calcul inhérente.**

Pour cette exposition un BET est missionné par l'EPML. Le BET fournira le détail des arches (A1 et A2) et des supports graphiques (structures métal des entrées secondaires G, et support cartels) pour assurer la bonne stabilité de l'ensemble.

Il fournira également des préconisations pour les podiums avec œuvres lourdes (mentionnées sur les plans PL1 et PL2)

Pour la conception des plans, il est à noter que :

- Les fixations dans les murs en parement pierre et les plafonds sont proscrites.
- Les fixations dans les murs existants seront autorisées ponctuellement et au cas par cas. Elles devront être préalablement et obligatoirement soumises à la personne chargée de la conduite des travaux.
- Il est spécifié que les épaisseurs et sections des profilés métalliques et des panneaux, sections et répartition des ossatures figurant sur les dessins du présent dossier ne sont données qu'à titre indicatif.
- Le titulaire du marché, conformément aux études et notes de calculs qu'il établit, est tenu de les renforcer si nécessaire et d'en apporter les adaptations, sans aucun supplément de prix, afin que les éléments considérés soient parfaitement stables, rigides et indéformables et afin que les ouvrages fabriqués répondent en tout point à leur destination et leur utilisation.
- Le titulaire accordera une attention aux poids très conséquents de certaines œuvres de l'exposition.
- Le titulaire reconnaît parfaitement connaître le type de contrainte et d'utilisation finale de ses fabrications.
- Le titulaire ne doit passer aucune commande, ne commencer aucune fabrication ou n'engager des travaux sans avoir reçu l'acceptation de la personne chargée de la conduite du marché. Ceci après lui avoir transmis toutes ses pièces justificatives à l'appui (plans, notes de calculs, échantillons d'acier, de bois, de vernis, de peintures, etc.)
- Les cotes mentionnées sur les plans du présent dossier sont des cotes à respecter. Elles doivent impérativement :
 - Être vérifiées au moment de l'étude et de l'établissement des plans de fabrication pour respecter la finalité des travaux et des ouvrages à fabriquer, pour que la stabilité soit garantie ;
 - Être vérifiées sur place en tenant compte de l'existant (implantation).

ARTICLE 9 – ECHANTILLONS

L'entreprise devra au minimum fournir les échantillons suivants :

- Echantillons de peinture laquée mate sur MDF (un gris clair, un noir, 2 teintes de bleu et un ton prune)

- Echantillon de métal peint à la teinte RAL choisie pour les barrières de mises à distance (3 échantillons : un corail, un blanc et un bleu)
- Echantillon de polycarbonate pour le support des feuillets (ensemble G)

Premier de série :

- L'entreprise fournira un premier de série pour le support cartel avec intégration des éléments d'éclairage

ARTICLE 10 – ETABLISSEMENT DU PROJET D'EXECUTION

Protection des œuvres

- Une grande attention est demandée au titulaire pour ces prestations, qui seront réalisées dans un musée ouvert au public, dans des salles présentant des œuvres d'art. L'entreprise titulaire prendra toutes les précautions nécessaires pour la protection des œuvres (papier bulles, couvertures, mousses, coffrages si nécessaire...).

Connaissance des lieux

Le titulaire est donc réputé connaître les lieux et avoir pris connaissance :

- Des possibilités de stationnement et de giration des camions et engins.
- Des accès au bâtiment et aux salles concernées (largeur et état des voies de desserte, itinéraires obligatoires compte tenu des limites de charges et de gabarit imposées sur certaines voies et circulations intérieures au musée).
- Des contraintes d'horaires et/ou de conditions d'accès aux salles (depuis le monte-charge MC4 via la VDI par l'aire de livraison) Salles accessibles à partir de 8h30 et évacuation 17h45, sauf nocturnes mercredi et vendredi à 21h.
- De la position et de l'état de conservation des ouvrages existants.
- Des interdictions de nuisance vis à vis des tiers et de dégradations des installations de l'établissement public du Musée du Louvre.
- De l'état des murs de la salle et du parquet.

Transport – stockage

- Le titulaire fait son affaire des transports, approvisionnements, déchargements jusqu'à l'aire de livraison. Le service de l'aire de livraison acheminera les chariots jusqu'au monte-charge MC4. L'entreprise se chargera du déchargement des chariots pour accéder aux salles du Musée via le monte-charge. L'acheminement du monte-charge à la salle d'exposition est à la charge de l'entreprise. Cet acheminement doit être adapté aux revêtements des salles (résistance au sol, fragilité des sols).
- Les matériaux de construction de la scénographie doivent être protégés et palettisés par le titulaire. Contraintes horaires et protocole de sécurité de l'aire de livraison à respecter dans le cas où celle-ci est utilisée. Les panneaux de verres seront acheminés sur un épis à la charge du titulaire.
- Les matériaux et ouvrages seront stockés à l'abri des salissures et des chocs. Le stockage de l'ensemble des modules ne pourra se faire dans sa totalité. L'approvisionnement devra se faire le mardi, jour de fermeture au public.
- Protection en phase chantier
- Les ouvrages comportant un revêtement définitif seront protégés par tous les moyens appropriés afin d'éviter tout choc, épaufrure, rayure, etc.
- Il en sera de même pour les surfaces et les arêtes des ouvrages existants, notamment les sols, parquet, plinthes, murs, faux plafonds et plafonds, etc.
- Tous les ouvrages achevés qui seraient détériorés (dont tâches, épaufrures, rayures, etc.) pourront être refusés par la personne chargée de la conduite du marché, et repris par le titulaire

du présent marché.

Ces contraintes seront prises en charge dans l'offre du titulaire dont notamment le planning opérationnel fourni par le titulaire.

ARTICLE 11 – FINITIONS, RESERVATIONS, TROUS ET PERCEMENTS

Aspect de finition

- Sauf accord contraire de la personne chargée de la conduite du marché ou son représentant, aucun système d'assemblage et de fixation ne doit être apparent.
- Les vis seront des vis à tête fraisée, sans aucun débord ni désaffleurement.
- Toutes les jonctions d'angle entre parements se feront à coupe d'onglet.
- Compte tenu des applications de peinture les jointoiements seront parfaits. Toutes les mises en jeu nécessaires seront à effectuer avant la mise en peinture.

Trous et percements

- Le titulaire du présent marché fera sa propre affaire, dans quelque support que ce soit, de tous les trous, trous tamponnés, percements, chevillages, calfeutrements et autres nécessaires.
- Toutes les fixations éventuelles au sol sont proscrites.

Quincailleries

- Les articles de quincaillerie seront mis en place avec le plus grand soin, les entailles nécessaires à leur pose auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des profilés des supports et des bois, elles auront les dimensions précises de la ferrure en largeur et en longueur. Elles seront exécutées de telle sorte que les pièces affleurent exactement les profilés de support et les bois. Une finition parfaite de ces entailles sera particulièrement exigée.
- Les vis seront toujours de force en rapport avec l'importance des objets qu'elles doivent fixer et seront de finition en rapport avec l'ouvrage fixé. Elles ne devront pas engendrer d'éclatement des bois.
- Les ouvrages qui ne seront pas jugés recevables tant pour la fourniture que pour la pose seront immédiatement déposés et remplacés. Si les entailles faites dans les bois nécessitaient des modifications ou même, le cas échéant, entraîneraient le remplacement pur et simple des menuiseries, le titulaire du marché en supportera seul les responsabilités, charges, retards et frais en découlant.
- Il est exigé que toutes les vis de façade (parcloles et cloches) soient réalisées en vis unique de 5mm de diamètre (remplacées par le musée du Louvre par des vis de sécurité une fois les œuvres installées).
- Un soin particulier à la mise en place axée des vis sécurisées sera attendu. Dans le but de parvenir à cet effet, un carré métal fileté entre la parclose et le médium est donc demandé pour la mise en place de toutes les surfaces vitrées.

Nature des ouvrages en verre

- Tous les verres pour le présent projet, (sauf indication contraire dans le présent C.C.T.P.) sont en verre feuilleté extra blanc.
- Tous les chants doivent être polis.
- Les épaisseurs de verre données dans le présent C.C.T.P. sont des minimas. Il appartient à l'Entreprise de déterminer, lors de son étude d'appel d'offre, les épaisseurs nécessaires selon les dimensions de chaque volume et leur système de fixation selon la norme NF DTU39.

1- MÉTALLERIE

Caractéristiques générales

L'ensemble des profils métalliques vus utilisés dans les ouvrages décrits est en acier étiré à arêtes vives pour les fers plats et tôles. Les pièces sont découpées à l'eau ou au laser afin d'obtenir une arête parfaite. La découpe à la cisaille est proscrite (sauf si la pièce fait l'objet d'un ré-usinage à posteriori).

Les éventuels tubes structurels non visibles seront en acier laminés. L'assemblage des pièces se fait à coupe d'onglet sauf indication contraire.

L'ensemble des ouvrages métalliques vus est mis en peinture ou vernis suivant prescriptions du maître d'œuvre.

Les systèmes mis en œuvre devront être validés sur plans d'exécution par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

La peinture des profils métalliques est comprise dans les postes correspondants à ces ouvrages.

Contraintes au basculement des ouvrages : l'entreprise doit garantir la non renversabilité des ouvrages.

L'ensemble des éléments devra être stable, d'aplomb, et construit dans les règles de l'art.

1.1 Structure métal, arches

A3 : Arche en métal et support en medium, couleur blanc

Salle : 528

Type : arche en métal et support en medium en retrait pour fixation de l'œuvre

Arche :

Descriptif :

Matériaux : arche en métal profil carré 40x40mm et medium 19mm peint en blanc

Caractéristiques :

- L'arche se situe au-dessus d'une vitrine existante.
- Même hauteur que linteau existant (H 577cm)

Position : contre mur existant

Œuvre : 3 blasons seront accrochés sur le support en medium en retrait de 15cm

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Fixation au scellement chimique à prévoir au mur existant du bâtiment

1.2 Structure métal, entrées secondaires

Les ensembles G sont tous au mêmes dimensions (voir plans) mais comporte quelques différences de positionnement des éléments, selon les spécificités de leur emplacement sur site.

G1 : Module coudé à droite

Salle : 601

Type : structure métal graphisme et support livret en métal

Descriptif :

Matériaux : structure en métal

L'ensemble est composé de :

- Une structure en métal pour les textes
- Un module pour les livrets (le support de fond en polycarbonate est à prévoir au présent marché) en déport, positionné à droite de la structure en métal pour les textes

Position : devant fenêtre existante

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de la structure, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Lestage uniquement (à déterminer par BET) et plaque de métal au sol.

G2 : Module droit avec présentation du catalogue

Salle : 632

Type : structure métal graphisme et support livret + catalogue en métal

Descriptif :

Matériaux : structure en métal

L'ensemble est composé de :

- Une structure en métal pour les textes
- Un module pour les livrets (le support de fond en polycarbonate est à prévoir au présent marché) dans le prolongement de la structure en métal pour les textes et d'un présentoir catalogue.

Position : contre un mur existant

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de la structure, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Si possible, fixation au mur, sinon lestage (à déterminer par BET)

G3 : Module droit

Salle : 505

Type : structure métal graphisme et support livret en métal

Descriptif :

Matériaux : structure en métal

L'ensemble est composé de :

- Une structure en métal pour les textes
- Un module pour les livrets (le support de fond en polycarbonate est à prévoir au présent marché) dans le prolongement de la structure en métal

Position : contre un mur existant

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de la structure, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Si possible, fixation au mur, sinon lestage (à déterminer par BET)

G4 : Module coudé à gauche

Salle : 553

Type : structure métal graphisme et support livret en métal

Descriptif :

Matériaux : structure en métal

L'ensemble est composé de :

- Une structure en métal pour les textes
- Un module pour les livrets (le support de fond en polycarbonate est à prévoir au présent marché) dans le prolongement de la structure en métal

Position : devant fenêtre existante

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de la structure, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Lestage uniquement (à déterminer par BET) et plaque de métal au sol.

1.3 Structure métal, supports cartels

Supports cartels en métal

Salles : multiples, selon plan P3 – 38 unités dont 9 avec raccordement électrique

Type : structure métal graphisme support graphisme

Descriptif :

Matériaux : structure en métal

Caractéristiques :

- Structure en métal recevant le cartel (cartel hors présent marché)

Position : à cheval sur mise à distance existante ou sur podium construit (voir élévations)

Pour 9 cartels prévoir :

- Structure en métal avec intégration de rail éclairage (voir article 4. éclairage)
- Spots intégrés à ce rail (voir article 4. éclairage)
- 1 boîtier en medium peint pour cacher l'alimentation électrique (voir point 2.5)
- 1 goulotte le long de la mise à distance (voir point 2.5) à peindre à la teinte du sol

Autre : prévoir patins pour pose sur parquet classé

Certains cartels positionnés sur de la moquette (appartements Napoléon III) nécessiteront à l'arrière de pieds sur vérins, pour être à niveau. Ces pieds seront ajoutés au cas par cas (environ 8 porte cartels).

2- MENUISERIE

Caractéristiques générales

Les cimaises et podiums à réaliser seront autostables ou maintenues et raccordés perpendiculairement au doublage existant ou à une autre cimaise. Un soin particulier sera porté par le titulaire sur les arêtes vives.

Pour l'établissement de son projet d'exécution ainsi que pour ses notes de calcul, l'entreprise titulaire du présent marché prendra en compte les données suivantes :

- Aucune fixation mécanique n'est possible au sol et au plafond (hormis vérins) de l'ensemble des salles. Toutes fixations mécaniques sont également à proscrire dans les murs en pierre.
- Possibilité d'utiliser ponctuellement un ruban adhésif double face sous les cimaises et podiums. Dans ce cas, les sols seront préalablement protégés par un ruban de crêpe de masquage adhésif large (type tesa® Masquage ou équivalent), afin de prévenir toute migration de colle de l'adhésif double face dans le parquet.

- Possibilité de lestage (en acier uniquement).
- Contraintes au basculement des ouvrages : l'entreprise doit garantir la non renversabilité des ouvrages.

La scénographie devra au maximum être préfabriquée et assemblée en atelier. Les salles d'exposition se situant dans le musée, il faudra limiter au maximum les nuisances dues à la poussière et au bruit.

Les réservations, trous et percements réalisés dans les éléments menuisés de toute nature et nécessaires aux cheminements des câbles électriques sont à la charge du titulaire du présent marché. Une parfaite coordination sera requise avec le Service des Equipements Techniques (SET)) afin de prévoir les cheminements des câbles et l'emplacement des sorties de fils.

L'entreprise devra maintenir l'ensemble des accès aux dispositifs de sécurité et de surveillance. Aussi, lorsque le doublage ou la cimaise passe devant un équipement, elle devra concevoir les trappes et dispositifs permettant un accès aisé et discret aux installations à maintenir. L'entreprise prévoira dans son prix la mise en place de trappes pour accès aux équipements de commande et d'alarme, se situant derrière les ouvrages construits par le présent marché.

Une attention systématique sera demandée sur la mise en œuvre de matériaux neutres en intérieur de vitrine. **Les fiches techniques et les procès-verbaux en français de ces matériaux devront être fournis.**

Les mobiliers à la charge du présent marché s'intègrent dans les aménagements existants des salles du département des objets d'art. A ce titre quand ces mobiliers sont très proches des mobiliers et vitrines existantes, le titulaire du marché aura à sa charge la protection de ces vitrines pendant tout le temps de la construction de ses aménagements ainsi que pendant leur démontage.

Descriptif des ouvrages

Les podiums qui reçoivent les œuvres sont disposés de manière éparse dans l'ensemble des salles du département des objets d'arts du musée du Louvre, soit dans une trentaine de salles. L'entreprise prévoira donc un ordonnancement précis des livraisons des podiums jusqu'à leur salle dédiée en respectant le planning d'intervention.

Tous les éléments devront être construits en atelier, biens protégés. La livraison devra être optimisée pour préserver au maximum les finitions des podiums, sensibles aux rayures.

Les éléments devront être dimensionnés pour répondre aux contraintes de dimensions des montes charges du Louvre. Une visite sur site pour prendre connaissance des lieux est fortement conseillée.

2 accès sont identifiés :

- Ascenseur G - salle 601 : L150xP100cm, l'utilisation de cet ascenseur pour les matériaux est interdite, Il sert uniquement aux personnes et pour du matériel léger
- Monte-charge 4 – salle 505/506 : L230xP500cm

Certains éléments prendront place dans des salles classées (comme les appartements Napoléon), ou près de vitrines existantes (exemple podium salle 505). Une grande vigilance devra être apportée aux manipulations des éléments et aux calages sur site (exemple prévoir patin feutrine sous les supports cartels ou des podiums installés sur des tapis d'époque)

Tous les podiums seront fabriqués en medium 19mm M1 sur structure tasseaux bois et toutes les faces visibles seront peintes en atelier.

La mise en peinture des éléments de ce poste est à la charge de l'entreprise et doit être intégrée au chiffrage de chaque mobilier : peinture laquée mate.

Un certain nombre de podiums prennent place dans les ébrasements de fenêtres. Un « dos » à ces podiums est prévu pour couvrir l'entièreté des fenêtres existantes. (coton gratté blanc M1). Ces surfaces verticales côté visiteur seront en medium 19mm M1 avec finition peinture prévue en atelier.

Les calepinages de certains grands formats ont été signifiés dans les plans DCE, mais pourront être revus à l'appréciation de l'entreprise et valider par la MOE/MOA après réception des plans d'EXE.

Les podiums doivent pouvoir supporter le poids de deux personnes à minima pour l'accrochage des œuvres, et être renforcés selon le poids de l'œuvre.

Un relevé précis des zones dans lesquelles s'implantent les podiums sera demandé. L'existant devra apparaître dans les plans d'exécutions notamment pour les podiums positionnés dans les ébrasements de fenêtre et proche des vitrines.

Un traitement type coton gratté blanc sera demandé au dos des surfaces verticales qui « bouchent » les fenêtres pour que, côté extérieur, les structures medium ne se voient pas.

CHARGE ADMISSIBLE DU SOL, salles avec œuvres lourdes: 500 Kg/m²

Salles avec sol en pierre : 500Kg/m²

Autres salles : 350Kg/m²

2.1 : Ensemble podium et cimaise pré-peints en atelier

P0 : podium renforcé et cimaise Delvoye

Salle : 500

Type : Podium renforcé pour accueillir une œuvre lourde (250kg), salle d'introduction

Cimaise courbe à l'arrière du podium.

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Prévoir encoches dans podium pour intégration du rail d'éclairage et lisses métal
- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte couleur corail
- 6 spots éclairage à intégrer, voir détail plan (fourniture, alimentation et pose à la charge du présent marché)

Position : dans l'angle droit de la salle 500

Œuvre : **œuvre 250kg**

Autre : L'ensemble arche A1 composé de l'arche A1.1 et A1.2 (en option : finition métal ou bois) se fixera à cet ensemble.

P1: Podium et cimaise Dolla

Salle : 502

Type : podium et cimaise droite

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : dans le renforcement du mur existant

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint. Echelles lestées au dos pour contreventement

Caractéristiques :

- voir calepinage en plan

Position : dans le renforcement du mur existant / fixé à l'arrière du podium

Œuvre : 1 œuvre (toile) accrochée sur la cimaise

Autre : attention vitrines présentes dans ces espaces

P2a, P2b, P2c: Podium et cimaise

Salle : 502 et 503

Type : podium fenêtre biseau – 3 podiums composés pour chacun de deux parties :

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu
- podium taillé en biseau

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint. Echelles lestées au dos pour contreventement

Caractéristiques :

- 1 face verticale alignée au dos du podium (voir calepinage en plan)
- 2 faces verticales alignés aux côtés du podium

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre / fixé à l'arrière du podium

Œuvre : 1 œuvre accrochée sur chaque cimaise

Autre : attention vitrines présentes dans ces espaces

P3: podium et cimaise César

Salle : 503

Type : podium et cimaise droite

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint. Echelles lestées au dos pour contreventement.
Toutes faces visibles

Caractéristiques : voir dimensions en plan

Position : en centre de salle

Œuvre : 1 œuvre posée sur le socle (moins de 100kg)

Autre : attention vitrines présentes dans ces espaces

P4: Podium et cimaise St Phalle

Salle : 504

Type : podium et cimaise droite

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : contre le mur existant

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint.

Caractéristiques :

- voir calepinage en plan

Position : contre le mur existant / fixé à l'arrière du podium

Œuvre : 1 œuvre posée sur le podium

Autre : attention vitrines présentes dans ces espaces

P5: podium et cimaise Duchamp

Salle : 505

Type : podium central carré entre vitrines et son socle

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu
- socle support de l'œuvre

Position : au centre de la salle 505

Œuvre : une œuvre sur le socle (en attente de précisions sur l'œuvre)

Autre : attention le podium s'insère entre des vitrines existantes

P6 : podium Man Ray

Salle : 506

Type : podium contre mur existant

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : dans l'angle de la salle 506

Œuvre : 2 mobiliers posés sur podium

Autre : attention tapisseries présentes sur les murs existants

P7: podium arbre

Salle : 507

Type : podium rectangulaire en centre de salle, entre vitrines existantes

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- podium de hauteur 77cm (dito vitrines existantes) avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : en centre de salle

Œuvre : 1 mobilier en forme d'arbre posé sur le podium

P8a et P8b: podium et cimaise Branzi

Salle : 507

Type : podium fenêtre biseau – 2 podiums composés pour chacun de deux parties :

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu
- Podium taillé en biseau

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint. Echelles lestées au dos pour contreventement

Caractéristiques :

- 1 face verticale alignée au dos du podium (voir calepinage en plan)
- 2 faces verticales alignés aux côtés du podium

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre / fixé à l'arrière du podium

Œuvre : 1 œuvre posée sur chaque podium

P9 : podium renforcé Cy Twombly

Salle : 516

Type : podium rectangulaire posé entre vitrines

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 85cm (dito hauteur vitrines existantes) avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : entre les deux vitrines centrales

Œuvre : 1 sculpture posée sur le podium (**poids 250kg**)

Autre : podium deux vitrines existantes

P10: podium Creten

Salle : 520

Type : podium fenêtre biais et son socle

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu
- Podium taillé en biseau à coins arrondis
- Socle support de l'œuvre

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre

Œuvre : 1 céramique posée sur le socle (en attente poids de l'œuvre)

P11 : podium Fontana

Salle : 521

Type : podium droit

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 10cm (dito hauteur podium existant) avec joint creux 4 x 4 cm et tranche peinte en bleu
- Le podium supportera la vitrine V1 à construire

Position : en centre de salle, dans le prolongement du podium existant

Œuvre : 1 céramique exposée dans la vitrine V1

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

P12 : podium Garouste

Salle : 522

Type : podium droit

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 12cm (dito hauteur podium existant) avec joint creux 4 x 4 cm et tranche peinte en bleu

Position : contre le mur existant, dans le prolongement du podium existant

Œuvre : 1 mobilier posé sur le podium

P13 : ajout plateformes dans vitrine existante et doublage en medium de l'existant

Salle : 523

Type : podium étagé dans vitrine, en complément du podium étagé déjà existant et doublage en medium 19mm des podiums existants

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint sur toutes les faces visibles, dont une couleur différente sur la face du podium

Caractéristiques :

- 2 podiums rectangles avec hauteur de marche variable

Position : dans l'espace fermé de la salle 523

Œuvre : 3 costumes existants provenant de la collection du musée et une œuvre textile posés sur l'ensemble podium. Une œuvre (huile sur toile) sera également accrochée en fond de salle.

Autre : Attention la porte d'accès à l'intérieur de cet espace vitrine est étroite, passage de L172xH205cm

P14: podium Giacometti

Salle : 526

Type : podium droit

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : dans l'ébrasement de la fenêtre

Œuvre : 1 sculpture posée sur le podium

P15: podium paravent Lauriot-Prévost

Salle : 528

Type : podium droit

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : contre mur existant

Œuvre : 1 œuvre en métal posée sur le podium

P16: podium Sheila Hicks

Salle : 601

Type : podium droit, mise à distance

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 12cm sans joint creux
- Une mise à distance existante sera présente à la face de ce podium

Position : contre mur existant

Œuvre : 1 œuvre textile sera suspendue sur la cimaise C2 (voir détail C2)

P17: podium courbe renforcé et anti-vibration Sottsass

Salle : 618

Type : podium courbe

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint, caoutchouc anti-vibration selon préconisations du BET

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : dans l'ébrasement de fenêtre existante

Œuvre : 1 œuvre céramique posée sur le podium (en attente poids de l'œuvre)

P18: podium renforcé et anti-vibration Jim Dine

Salle : 616

Type : podium droit

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint, caoutchouc anti-vibration selon préconisations du BET

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : en centre de salle

Œuvre : 1 sculpture posée sur le podium (**poids 290kg**)

2.2 : Cimaises

C1: cimaise autostable Gilbert&George

Salle : palier 516

Type : cimaise double face autostable,

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : cimaise autostable, H480cm

Position : sur le palier Scipion (sol en pierre) Aucune reprise à l'existant

Œuvre : 1 œuvre, ensemble de photographies, accrochée sur la cimaise

C2: cimaise renforcée Sheila Hicks

Salle : 601

Type : cimaise simple face

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint, cimaise renforcée

Caractéristiques :

- cimaise renforcée pour supporter le poids de l'œuvre (**250kg**)
- fixée à l'arrière du podium P16 et au mur existant
- système d'accroche de l'œuvre par une barre existante (fournie avec l'œuvre)
- **prévoir la fabrication et pose de deux supports pour cette barre métal. Ces éléments seront dimensionnés par le BET (missionné par l'EPML)**

Position : cimaise à fixer au mur de la salle existante

Œuvre : 1 œuvre en textile, suspendue via une barre métallique existante

2.3 : Tables, structure des vitrines

Socle V1

Salle: 521

Socle :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : socle 5 faces

Position : à l'intérieur vitrine V1

Œuvre : sculpture en céramique posée sur le socle, prévoir renforts intérieurs

Table V2a, V2b, V2c

Salle: 607

Table :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Table support de vitrine, avec intégration d'un compartiment silicagel et éclairage pour chaque
- Soclet à prévoir avec intégration plaque LED (plaque LED hors présent marché)

Position : centre de salle 607, derrière mise à distance existante

Œuvre : sculptures en plâtre dans chaque

Socle V4

Salle: 609

Socle :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- socle 5 faces support de la vitrine V4
- intégration d'un compartiment éclairage

Position : en centre de salle

Œuvre : maquette à l'intérieur de la vitrine

Socle existant, surélévation de 20cm

Salle: en face de la salle 625

Socle : socle existant, provenant de l'exposition Schongauer

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : prévoir surélévation du socle existant de 20 cm

Position : dans embrasement de fenêtre

Œuvre :

Table T1

Salle: 604

Descriptif : socle 5 faces pour présentation d'une sculpture en céramique

Matériaux : medium 19mm peint

Œuvre: sculpture

2.4 : Plaques de répartitions

Œuvre 114, Di Massimo

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

Salle : 546

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : un rond en medium de diamètre 140cm, pour fixation de l'œuvre

Œuvre : Sculpture

Œuvre 102, Stahly

Salle : 606

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : une plaque de répartition aux dimensions de l'œuvre 160x116 cm

Position : salle 606

Œuvre : œuvre lourde en bois **(280kg)**

Œuvre 15, sur tapis historique

Salle : 622

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques : une plaque de répartition 200x100 cm

Position : 622

Œuvre : paravent

2.5 : Boîtiers d'alimentation des supports cartels

Boîtier pour cacher les alimentations des supports cartels

Salle: Period rooms salle 606, 612, 613, 615, 622, 626, 631 et 632

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint couleur cimaise

Caractéristiques : 8 boîtiers (voir détail plan).

Ces boîtiers feront la jonction entre l'alimentation électrique existante et le support cartel. Prévoir aérations.

Goulotte le long des mises à distance

Salle: 607 et 609 (vitrines équipées d'éclairage) et Period rooms : salle 606, 612, 613, 615, 622, 626, 631 et 632 (supports cartels)

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint couleur du sol

Caractéristiques : voir linéaire en plan

Ces goulottes permettront de dissimuler le câblage électrique le long des mises à distance.

Prévoir une goulotte pour passage ERP du public, goulotte pour vitrine V4

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

Page 25 sur 36

2.6 : Soclets, œuvres en vitrines

Salle : multiples

Type : petits soclets pour œuvres

Descriptif : Les soclets sont de 3 types : soclet cube, soclet type plateau et soclet en L

Matériaux : medium 19mm peint

Position : dans les vitrines existantes – voir détail pdf « Annexe soclets »

3- VITRINES ET MIROITERIE

Caractéristiques générales

Toutes les vitrines doivent être parfaitement stables. Pour l'établissement de son projet d'exécution ainsi que pour ses notes de calcul, l'entreprise titulaire du présent marché prendra en compte les données suivantes :

- Aucune fixation mécanique n'est possible au sol de l'ensemble de salles.
- Possibilité d'utiliser ponctuellement un ruban adhésif double face sous les cimaises et podiums. Dans ce cas, les sols seront préalablement protégés par un ruban de crêpe de masquage adhésif large (type tesa®Masquage ou équivalent), afin de prévenir toute migration de colle de l'adhésif double face dans le sol.
- Lestage des piètements si nécessaire (**en acier uniquement**).
- Contraintes au basculement des ouvrages : l'entreprise doit garantir la non renversabilité des ouvrages.

Afin de répondre aux objectifs de qualités attendus, notamment en ce qui concerne le collage des vitrages, une préfabrication maximum des ouvrages sera recherchée.

Les vitrines sont de dimensions différentes : se référer aux plans, coupes et élévations.

Miroiterie :

L'ensemble de la miroiterie sera réalisé en **vitrage feuilleté extra-blanc d'épaisseur minimum 55.2. pour les capots individuels et 66.2 pour les grands formats.** Choix de l'épaisseur des verres justifiées avec une pression de 600pa.

Les épaisseurs de vitrage en produits verriers données dans le présent C.C.T.P. sont des minimas indicatifs. Il appartient à l'entreprise de déterminer, lors de son étude d'appel d'offre, les épaisseurs nécessaires, selon les dimensions de chaque volume et leur système de fixation, conformément aux D.T.U., selon la protection contre le vol exigée. Aucun supplément de prix ne sera accordé. De même l'emploi de verre trempé s'avérant techniquement nécessaire ne donne lieu à aucun supplément de prix.

Les chants seront polis, les arêtes rabattues, le collage des vitrages sera effectué avec soin sans aucun bullage ni irrégularité. Une mousse de protection et cales en plastique dur seront mises en place entre les pièces métalliques et les pans vitrés pour assurer une protection du verre. Une attention particulière est exigée sur le polissage des chants notamment au droit des angles visibles pour les protections vitrées.

Tous les collages sont aux UV. Avant mise en œuvre, le titulaire du marché remettra, au responsable du suivi du marché au sein du musée du Louvre, les références des colles UV utilisées en fonction de la nature des matériaux collés.

Pour les cloches avec ouvrant, les verres feuilletés 3 faces ainsi que la partie supérieure seront demandés collés et assemblés en atelier.

En partie basse : les verres seront collés à une cornière métallique elle-même vissée dans la menuiserie du socle. Le verre amovible est fixé en partie haute du cadre par le biais de vis métal 6 pans creux diamètre 5 remplacés en 1 point par une vis de sécurité fournie par l'EPML. Il appartient au titulaire du présent marché de déterminer s'il est nécessaire d'ajouter une sécurisation en partie basse pour les vitrines de grande dimension.

Aucun collage de verres ne sera accepté sur place. L'entreprise devra réaliser tous ses assemblages en atelier. Une attention particulière sera demandée à l'entreprise le long des joints fixes des vitrines, où une colle structurelle peut être envisagée.

Un joint d'étanchéité Omega est demandé pour l'étanchéité à la poussière et sera à poser sur site aux joints de l'ouvrant avant la réception de chantier.

Insertion des dispositifs d'éclairage :

Lors des études d'exécution, la fourniture, la pose et l'intégration des dispositifs d'éclairages feront l'objet d'une réunion de travail spécifique. Les réservations, trous et percements réalisés dans les éléments menuisés de toute nature et nécessaires aux cheminements des câbles électriques sont à la charge du titulaire du présent marché.

Les compartiments techniques contenant les appareils d'éclairage ou les cassettes de gel de silice doivent être accessibles de l'extérieur sans nécessiter d'ouverture de l'espace d'exposition de la vitrine. Quand une vitrine est équipée de gel de silice et d'appareils d'éclairage il faudra 2 compartiments distincts.

Fond de vitrines en MDF M1 :

Dans le cas où les vitrines possèdent un double fond en MDF M1, celui-ci doit être dimensionné et exécuté de manière solide afin de pouvoir supporter l'accrochage et le soclage des œuvres.

Les plaques de MDF de 19mm minimum seront utilisées.

Matériaux et finitions

Les parois pleines des vitrines et les socles sont réalisés en MDF M1 et peints avec une peinture acrylique.

Une finition parfaite, avec peinture au pistolet en l'atelier, est exigée pour les socles de petites dimensions et les surfaces qui sont en lien visuel direct avec les œuvres exposées.

Certains supports à l'intérieur des vitrines sont prévus en métal, suivant les plans de détail et la liste des vitrines. Les parties en métal sont peintes d'une peinture époxy finition mate microbillée, couleur au choix de l'architecte.

Hygrométrie / gel de silice :

Tous les raccords d'angle, ou raccord entre deux matériaux, devront être, miroiterie posée, absolument étanches. Dans le cas où des défauts d'étanchéité seraient constatés, le titulaire assurera à ses frais la reprise des ouvrages et les compléments d'installation qui s'avéreront nécessaires pour

atteindre une étanchéité correcte. Les joints, collage et finitions des vitrines doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'optimiser l'étanchéité des vitrines.

De plus, afin de réduire l'amplitude des variations hygrométriques, les vitrines seront équipées de cassettes de gel de silice.

Les cassettes de gel de silice seront fournies et posées par l'EPML dans un compartiment prévu à cet effet sous le plateau de présentation des œuvres. Dans le cas des nouvelles vitrines, ce compartiment est demandé d'une hauteur de 12cm. La trappe d'accès sera parfaitement étanche à l'air. Elle devra être recouverte de pare-vapeur sur sa face intérieure, ou constituée de Forex ou équivalent.

La diffusion de l'air régulé se fait par une réservation en forme de rainure périphérique de 12mm contenue dans les fonds de vitrine et par un vide maintenu entre le socle et les parois de la vitrine.

Ouverture :

Dans le cas des vitrines de grandes dimensions, l'accès au volume intérieur d'exposition doit être ample et facile pour 2 manutentionnaires de stature moyenne. Le verre sera manipulé par des ventouses. Pendant l'installation l'entrepreneur équipera l'espace d'un chevalet pour entreposer et protéger le vitrage ouvert.

Fermeture :

Toutes les vitrines sont fermées et sécurisées par vis de 5x16. Les vis seront implantées de façon invisible – recouvertes par un profil cornière métallique collé miroir.

Dans le cas d'un ouvrant de grande hauteur, l'entreprise devra prévoir un système de fermeture en partie haute et basse. Cette fermeture devra être la plus ergonomique possible.

Informations

Il est demandé à l'entreprise de bien prendre un compte un temps supplémentaire pour la fermeture des vitrines une fois l'accrochage terminée.

3.1 : Vitrines cloches 5 faces

Les vitrines cloche 5 faces sont des ensembles auto stables, constitués de 5 parois vitrées reposant sur des socles décrits à l'article 2. Menuiserie.

La V2a, V2b, V2c et la vitrine V5 sont des cloches existantes à récupérer. La manutention des cloches de leur lieu de stockage jusqu'à l'espace d'exposition est à prévoir par le titulaire. Elles seront ensuite fixées sur les socles à fabriquer décrits au point 2.3 « Tables et Socles des vitrines ».

Caractéristiques générales

Dimensions selon plans

Verre feuilleté 55.2 extra blanc collé aux UV, une face ouvrante

Fixation du capot par cornière acier, percement par endroit pour fixation.

Fermeture par vis BTR têtes fraisées M5, prévoir insert ou filetage 5mm de diamètre, nombre et répartition à définir.

Les pièces métalliques visibles sont peintes.

Dispositifs de protection électronique : Réservation en fond sur cadre métal pour contact d'ouverture

Le choix et la mise en œuvre de la quincaillerie doit pouvoir assurer un accès au volume des vitrines pendant une durée de 6 mois à partir de la réception du chantier.

Prévoir profil métal type cerclage en partie haute et basse des vitrines.

Finition

Les parties métal sont peintes d'une peinture époxy de finition mate microbille, couleur au choix de l'architecte.

Localisation et détails

Voir Dossier de plans, scénographie

V1

Salle: 521

Descriptif : Vitrine avec vitrages toute hauteur et plafond vitré. Cadre métallique d'épaisseur 3mm minimum maintenant les vitrages en partie haute. 1 face ouvrante

V2a, V2b, V2c

Salle: 607

Descriptif : Capots vitrés existants. Raccordement électrique des vitrines (soclets avec plaque LED) caisson éclairage et caisson silicagel.

V3

Salle: 607

Descriptif : Vitrine avec vitrages toute hauteur. Prévoir fond vertical en pmma frost. Plafond de la vitrine avec intégration d'un pmma frost et ruban LED. Prévoir montants verticaux métalliques. 1 face ouvrante. La vitrine est équipée de silicagel et d'un caisson éclairage en partie basse.

V4

Salle: 609

Descriptif : Vitrine avec vitrages toute hauteur et plafond vitré. Cadre métallique d'épaisseur 3mm minimum maintenant les vitrages en partie haute. 1 face ouvrante. Raccordement électrique de la vitrine (présence de spots, voir article 4- éclairage) caisson éclairage.

V5

Salle: en face de la 625

Descriptif : Capot vitré existant. Socle existant à surélever de 20cm.

4- ECLAIRAGE

Le présent marché inclut une prestation de fourniture (en location), câblage, raccordement et pose de luminaires intégrés dans certains mobiliers également au présent marché, de type porte cartels et podiums.

Les travaux seront réalisés en respect des règles de l'art et de toutes les normes électriques (NF15-100, etc. matériels avec conformité CE et 60598).

Les cheminements d'alimentation depuis les prises existantes, repérées sur les plans scénographie en annexe, seront visibles du public et réalisés avec le plus grand soin et sans percement. Tout

adhésif éventuel sera testé et réversible sans aucune trace sur les matériaux historiques du musée, tels que pierre, bois, staff, etc. Une mise à la teinte des goulottes visibles par peinture est à prévoir.

Le cas échéant, le titulaire peut s'adjoindre les services d'un sous-traitant spécialisé et/ou d'un électricien ayant toutes les qualifications requises.

Les salles concernées sont les suivantes : entrée salle 500, salle 607, salle 609

Period rooms 606, 612, 613, 615, 622, 626, 631, 632

Appartements Napoléon : 543

Alimentation multimédia salle 556

L'entreprise est tenue de consulter le dossier de plans scénographie intégrant les éléments d'éclairage. Il comporte les plans de localisation côtés, détails et les fiches techniques sont dans l'annexe éclairage.

Descriptif des ouvrages

4.1 Alimentations des supports cartels, podium P0 et vitrines

Chaque mobilier comportant un ou des luminaires doit être alimenté depuis une prise de courant située à proximité, repérée sur les plans des ouvrages. Le câble sera de type HO7, souple, 1,5 mm² P+N+T, équipé d'une fiche mâle de la couleur de la prise de courant dans laquelle elle sera branchée.

Le câble cheminera ensuite sous goulotte posée au sol, alignée avec les mises à distances existantes ou le long des murs jusqu'aux ouvrages à alimenter. Cette goulotte sera de taille réduite, de section rectangulaire, posée horizontalement au sol et maintenue sans clou ni vis, par exemple par un adhésif double face léger et sans traces. **La goulotte sera peinte à la teinte du sol** (blanc cassé, noir, couleur bois, pierre, etc.) avec une peinture compatible avec l'environnement muséal (faibles COV,...). Elle sera posée soigneusement et bien rectiligne. Elle n'est pas dans les cheminements publics, mais devrait néanmoins résister aux pas pour un passage occasionnel (maintenance, conservation).

Une goulotte devra être une goulotte ERP avec passage du public (goulotte vitrine V4, salle 609)

Quantité, fourni-posé-raccordé :

14 ensembles, longueurs variables selon plans scénographie en annexe, passage en goulotte.

4.2 Projecteurs et rails dans les supports cartels

Chaque porte cartel concerné sera équipé de deux à trois spots type Spot C Piccolo (ref SC001-P), selon fiche technique en annexe : de taille réduite sur patère, orientable, 3w, 3000K, angle à choisir parmi 10°, 18°, 28°.

Ils seront équipés d'une lentille elliptique additionnelle de type plexiglas finement ondulé, ou Rosco Optisculpt 10X30°, maintenue par un circlip démontable.

Rail type Rail Piccolo (ref RA001-A) à intégrer dans le tube carré du porte cartel.

L'alimentation à **courant constant**, également au présent marché, adaptée au projecteur sera dissimulée dans un boîtier (décrit au lot 2. Menuiserie, 2.5 « boîtier alimentation support cartel »).

Le raccordement du 230V dans le driver sera intégralement protégé et isolé et inaccessible au public. Les borniers apparents sont à proscrire.

Le driver sera équipé d'un variateur intégré, réglable par un potentiomètre. Un driver à courant de sortie réglable entre 100mA et 700mA sera un plus. La fréquence du PWM qui effectue la gradation doit être supérieure à 1000 Hz.

Le câble entre le driver et le mini projecteur sera très fin, de teinte noire et fixé correctement.

Les projecteurs seront allumés à l'issue de l'installation, pour vérifier leur bon fonctionnement.

Les réglages de l'orientation et de l'intensité et ne sont pas à charge du présent marché.

Quantité, fourni-posé-raccordé : 9 supports cartels équipés d'éclairage, 20 spots

4.3 Projecteurs podiums P0

Un podium à l'entrée principale de l'exposition, salle 500, sera équipé de 6 mini projecteurs de type Spot mini D (ref SD002) selon fiche technique en annexe : de taille réduite sur patère, orientable, 3w, 3000K, angle à choisir parmi 10°, 18°, 28°.

Ils seront équipés d'une lentille elliptique additionnelle de type plexiglas finement ondulé, ou Rosco Optisculpt 10X30°, maintenue par un circlip démontable.

Rail type Rail Piccolo (ref RA001-A) à intégrer dans le podium.

L'alimentation à **courant constant**, également au présent marché, adaptée au projecteur sera dissimulée dans le mobilier lui-même. Le raccordement du 230V dans le driver sera intégralement protégé et isolé et inaccessible au public. Les borniers apparents sont à proscrire.

Présence d'une trappe accès éclairage sur la tranche du podium.

Le driver sera équipé d'un variateur **intégré**, réglable par un potentiomètre. Un driver à courant de sortie réglable entre 100mA et 700mA sera un plus. La fréquence du PWM qui effectue la gradation doit être supérieure à 1000 Hz.

Le câble entre le driver et le mini projecteur sera très fin, de teinte noire et fixé correctement.

Les projecteurs seront allumés à l'issue de l'installation, pour vérifier leur bon fonctionnement.

Les réglages de l'orientation et de l'intensité et ne sont pas à charge du présent marché.

Quantité, fourni-posé-raccordé : 6 projecteurs

4.4 Projecteurs vitrine V4

Vitrine équipée de deux spots type spot mini D (ref SD002), selon fiche technique en annexe : de taille réduite sur patère, orientable, 3w, 3000K, angle à choisir parmi 10°, 18°, 28°.

Ils seront équipés d'une lentille elliptique additionnelle de type plexiglas finement ondulé, ou Rosco Optisculpt 10X30°, maintenue par un circlip démontable.

Le raccordement du 230V dans le driver sera intégralement protégé et isolé et inaccessible au public. Les borniers apparents sont à proscrire.

Le driver sera équipé d'un variateur intégré, réglable par un potentiomètre. Un driver à courant de sortie réglable entre 100mA et 700mA sera un plus. La fréquence du PWM qui effectue la gradation doit être supérieure à 1000 Hz.

Le câble entre le driver et le mini projecteur sera très fin, de teinte noire et fixé correctement.

Les projecteurs seront allumés à l'issue de l'installation, pour vérifier leur bon fonctionnement.

Les réglages de l'orientation et de l'intensité et ne sont pas à charge du présent marché

Quantité, fourni-posé-raccordé : 2 projecteurs

4.5 Démontage des ouvrages d'éclairages intégrés

Le démontage et enlèvement des ouvrages d'éclairages intégrés est à prévoir dans ce marché.

5- DÉPOSE DES OUVRAGES

Ce poste constitue la dépose et évacuation de la totalité ou partie des ouvrages de l'exposition « L'OBJET » par le titulaire du marché.

L'évacuation depuis les salles d'exposition se fera uniquement hors-public, pendant le temps de fermeture des salles, sur le même principe que pour le montage.

Avant la fin de l'exposition, le musée du Louvre communiquera au Titulaire une liste de vitrines et d'éléments de scénographie à conserver. Les vitrines et mobiliers désignés seront déplacés, protégés et mis sur palette, par le Titulaire, dans le lieu de stockage au musée.

A l'issue du décrochage des œuvres, le Titulaire sera chargé de la dépose de tous les ouvrages construits et de leur évacuation des lieux. Des bennes seront mises à sa disposition par l'EPML. Le titulaire veillera à ce que toutes les palettes soient filmées ou cerclées. Le titulaire aura à sa charge l'acheminement des palettes filmées jusqu'en bas du Monte-charge noyau 4.

A partir du plan fourni, l'entreprise soumettra son propre plan de démontage en fonction des éléments à conserver pour le montage de l'exposition suivante et en fonction des fermetures des salles. Ce plan devra être validé par le Musée du Louvre (DEE, Service de scénographie en lien avec la DAPS) avant le début du démontage.

Avant la mise à disposition des espaces d'exposition et avant toute opération de démontage, un état des lieux sera dressé contradictoirement entre le titulaire et la personne chargée de la conduite du marché ou son représentant.

Prestations supplémentaires Eventuelles

PSE 1 Arches, option métal

A1.1 arche et supports graphisme

Salle : entrée salle 500

Type : arche et supports graphisme (support livrets et textes)

Arche A1.1 :

Descriptif :

Matériaux : arche en acier, profil carré.

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central et de deux éléments de part et d'autre de l'arche : à gauche, un support livrets et le support texte « ours » et à droite trois panneaux textes (panneaux textes hors présent marché agencement)
- L'ensemble est relié à l'ensemble podium-cimaise P0

- Les éléments seront démontables et les assemblages le plus discret possible. Ils pourront être manchonnés puis vissés

Position : à 60cm du mur existant.

Finition : peinture laquée sur métal

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. L'arche sera retenue en 4 points au mur existant par des tiges métal : deux points en partie haute et 2 points à 80cm du sol. Fixation au scellement chimique dans le mur existant du bâtiment.

A1.2 arche secondaire

Salle : salle 500

Type : arche

Arche A1.2 :

Descriptif :

Matériaux : arche en métal profil carré

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central
- L'ensemble est relié à l'ensemble podium-cimaise P0
- Les éléments seront démontables et les assemblages le plus discret possible. Ils pourront être manchonnés puis vissés

Finition : peinture laquée sur métal

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. L'arche sera retenue en partie haute par une tige la reliant à la cimaise créée et une autre la reliant au plafond existant (si cela est possible). Un lest en partie basse sera ajouté.

A2 arche et supports graphisme

Salle : entrée salle 531

Type : arche et supports graphisme (support livrets, catalogue et textes)

Arche A2 :

Descriptif :

Matériaux : arche en métal profil carré

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central et de deux éléments de part et d'autre de l'arche : à gauche, un support livrets et catalogue et à droite trois panneaux textes (panneaux textes hors marché)
- Les éléments seront démontables et les assemblages le plus discret possible. Ils pourront être manchonnés puis vissés

Position : à 20cm du mur existant.

Finition : peinture laquée sur métal

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. Fixation de l'arche dans la cloison en tête.

- Si l'intérieur de la cloison est accessible par des portes : platine contre le mur + contre platine à l'arrière.

- Si l'intérieur de la cloison est inaccessible : platine contre le mur + cheville molly ou cheville à bascule.

PSE 2 P19 : podium renforcé Magritte

Salle : 557

Type : podium droit

Podium :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Podium de hauteur 22cm avec joint creux 8 x 8 cm et tranche peinte en bleu

Position : en surplomb sur le podium existant (protéger ce dernier)

Œuvre : 1 sculpture en bronze posée sur le podium (**poids 350kg**)

PSE 3 C3 : cimaise avec écran encastré

Salle : 556

Type : cimaise double face

Cimaise :

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- Prévoir intégration d'un écran fourni par l'EPML.
- Trappe d'accès AV dans la tranche de la cimaise (prévoir tous les raccordements nécessaires pour passage de câble lors des plans EXE)
- Ventilation en partie haute et basse de cimaise

Position : cimaise contre mur existant

Œuvre : 1 vidéo, taille écran à définir selon préconisation du Centre Pompidou

PSE 4 Plaques anti-vibrations, Oe 85, Mayaux

Salle : 519

Type : plaques anti-vibrations (x4) – ajout caoutchouc anti-vibration

Descriptif :

Matériaux : medium 19mm peint

Caractéristiques :

- En attente de précisions sur l'œuvre

Œuvre : 4 vitrines

PSE 5 Arches, option menuiserie

A1.1 arche et supports graphisme

Salle : entrée salle 500

Type : arche et supports graphisme (support livrets et textes)

Arche A1.1 :

Descriptif :

Matériaux : arche en medium 19mm peint

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central et de deux éléments de part et d'autre de l'arche : à gauche, un support livrets et le support texte « ours » et à droite trois panneaux textes (panneaux textes hors marché)
- L'ensemble est relié à l'ensemble podium-cimaise P0

Position : à 60cm du mur existant.

Finition : peinture laquée sur bois

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. L'arche sera retenue en 4 points au mur existant par des tiges métal : deux points en partie haute et 2 points à 80cm du sol.

A1.2 arche secondaire

Salle : salle 500

Type : arche

Arche A1.2 :

Descriptif :

Matériaux : arche en medium 19mm peint

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central
- L'ensemble est relié à l'ensemble podium-cimaise P0

Finition : peinture laquée sur bois

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. L'arche sera retenue en partie haute par une tige la reliant à la cimaise créée et une autre la reliant au plafond existant. Un lest en partie basse sera ajouté.

A2 arche et supports graphisme

Salle : entrée salle 531

Type : arche et supports graphisme (support livrets, catalogue et textes)

Arche A2 :

Descriptif :

Matériaux : arche en medium 19mm peint

Caractéristiques :

- L'arche est constituée d'un portique central et de deux éléments de part et d'autre de l'arche : à gauche, un support livrets et catalogue et à droite trois panneaux textes (panneaux textes hors marché)

Marché n°2026-090M

Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition « L'OBJET » - CCTP

Page 35 sur 36

Position : à 20cm du mur existant.

Finition : peinture laquée sur bois

> Une étude sera effectuée par un BET (missionné par l'EPML) pour définir les sections et le principe d'assemblage de l'arche, et assurer la bonne stabilité de l'ensemble. L'arche sera retenue en deux points en partie haute au mur existant.